



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 27 mars 2025

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO M. Philippe LABORDERIE
Mme Christelle TREHET-COLLET Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Projet de budget adressé le 13 mars 2025, article L.5217.10.4 CGCT

Convocation adressée le 21 mars 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 1^{er} avril 2025, article L.2121.25 CGCT

POINT N°8 – RESIDENCE AUTONOMIE – BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur PAVILLON, Président, présente au conseil le budget de la résidence autonomie « les Champs Fleuris » pour l'année 2025.

Monsieur le Président, propose d'adopter ce budget, voté par chapitre, selon la ventilation suivante :

Section	Montant
INVESTISSEMENT	
Dépenses	441 789,79 €
Recettes	441 789,79 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 438 745,00 €
Recettes	1 438 745,00 €

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 049-264901976-20250327-AS_25_03_27_8-DE



Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration approuve cette proposition.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

